



**COMPTE RENDU DE LA  
SEANCE DU  
Lundi 03 mai 2021  
à 19h30**

**Membres présents** BONHOMME Gilbert, CHIRAT Magali, FAURE Pierre Paul, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, GARIN Thérèse, GOY Chrystèle, JOASSARD Patrice, GRAEL Richard, MURAT Delphine, MURIGNEUX Thérèse, MURIGNEUX Cyril, PROTIERE Fabien, TRUC Frédéric

**ACCEPTATION DE L'ADHÉSION DE 2 COMMUNES  
AU SIVOS**

Monsieur le Maire explique que la commune de MEYS fait partie des 16 communes adhérentes au SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) basé à Saint Foy l'Argentière et dont l'objet est de participer au financement d'activités ou achat de matériel pour la vie des collégiens de l'établissement public du Val d'Argent situé à Sainte Foy l'Argentière. Les communes de Chambost Longessaigne et de Villechenève, souhaitent adhérer au syndicat. Pour cela, chaque membre du syndicat doit donner son accord à ces deux nouvelles adhésions pour leur intégration au syndicat du SIVOS. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**DÉSIGNATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT A LA SÉCURITÉ  
ROUTIERE**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a la nécessité de désigner à la Préfecture du Rhône un élu référent, à la sécurité routière, sur la commune de Meys. Madame Magali CHIRAT se propose pour être le représentant titulaire de la commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**DEMANDE D'AIDE A L'ANCT**

Monsieur le Maire rappelle qu'auparavant la DDE proposait de l'aide d'ingénierie gratuite aux collectivités. Ces services n'existant plus, les communes doivent se rapprocher de bureaux d'études souvent onéreux. L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un établissement public qui a pour mission de conseiller et d'accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets et de bénéficier d'un appui technique et/ou financier de la part de l'Etat. Pour cela une délibération et une lettre d'intention doivent être envoyées au Préfet. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT  
DU RASED**

Monsieur le Maire explique que le RASED est un réseau d'aide spécifique aux enfants en difficultés sous la responsabilité de l'éducation nationale. Pour gérer ses frais de fonctionnement et plus particulièrement ses fournitures de bureau, le RASED demande une subvention de fonctionnement aux communes. La participation demandée à la commune de Meys, pour l'année 2020/2021, est de 168,04 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE  
LOCATION DES JARDINS DE L'ECOQUARTIER ET DE  
LA CURE**

Monsieur le Maire rappelle que des jardins familiaux dans l'écoquartier, à la cure et un jardin sous l'ancienne école sont loués chaque année à des habitants. Monsieur le Maire propose le renouvellement des conventions, en maintenant les tarifs qui vont de 10 à 30 €, par an, selon la surface avec chaque bénéficiaire. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**CHOIX DU NOM DE LA NOUVELLE RÉSIDENCE  
OPAC**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les travaux de construction des 2 résidences OPAC, accueillant 6 logements rue de la Vigne, dans l'Ecoquartier se terminent dans quelques mois. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de trouver un nom à cette résidence faisant référence si possible à son lieu, à l'histoire de ce quartier. Après diverses propositions, le choix du nom « Résidence du Puits de la Motte » est retenu.

**SUBVENTION ACCORDÉE A L'AHML**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que des organismes et associations sollicitent la commune de Meys pour l'obtention de subventions. Monsieur le Maire rappelle les règles fixées par le conseil municipal en début de mandat concernant ces demandes de subvention. Monsieur le Maire fait lecture du courrier de l'AHML (Association des handicapés des monts du lyonnais). Il explique l'intérêt local que revêt cette association en favorisant l'accès à différentes

manifestations aux personnes handicapées, notamment celles résidant à l'ESAT. Il dit que cette action est exemplaire et importante et propose au conseil municipal de lui accorder la somme de 200€. Le conseil accepte à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le maire rappelle le dispositif d'aide aux agriculteurs pour le ramassage des pneus
- La communauté de communes des Monts du Lyonnais étudie la réorganisation du service de collecte des ordures ménagères en étudiant les différents modes de gestion (taxe ou redevance aux usagers).
- Rappel des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin et désignation des membres du conseil pour tenir le bureau de vote situé à la salle polyvalente

Philippe GARNIER  
Maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

